

que cette dépense a été extraordinaire et que si le gouvernement en a eu connaissance, il doit en venir à la conclusion que les hommes qu'il a nommés pour voir à l'exécution des dispositions prises ont dû être extravagants à l'excès et qu'ils ont profité de l'occasion pour exiger plus qu'ils n'auraient exigé pour leurs travaux : toutes choses dont le gouvernement est responsable et pour lesquelles il est à blâmer pour ce gaspillage des deniers publics.

M. TARTE : M. le Président, je préférerais ne pas avoir à discuter l'item qui est devant la Chambre. Je suis catholique romain, et je crois avoir assisté dans ma vie à autant de cérémonies religieuses qu'aucun député de cette Chambre. J'ai assisté à de semblables cérémonies en Europe, et en jetant un coup d'œil sur ce compte, je crois que je ne pourrais lui trouver aucun précédent. Par exemple, je vois pour décorations du temple la somme de \$8,771.55. Eh bien ! je vous le demande, M. le Président, à vous qui êtes un catholique comme moi, s'il est raisonnable de dépenser une pareille somme d'argent dans de semblables circonstances ? Il s'est évidemment passé des choses dont on ne s'est pas rendu compte. J'ai écouté attentivement le débat, et jusqu'ici il ne nous a été donné aucune explication satisfaisante.

J'ai autant de respect que qui que ce soit pour la mémoire de sir John Thompson, et, je le répète, je voudrais avoir la tâche agréable de me taire aujourd'hui. Il ne s'agit pas en ce moment de la mémoire d'un homme que nous regrettons tous assurément ; mais nous sommes en présence d'extravagances telles qu'il est impossible de les passer sous silence. Je ne sais pas même si nous ne serions pas justifiables de demander immédiatement un vote ; de demander que cette somme de \$25,000 ne soit pas accordée.

Ce compte n'a été mis devant nous que récemment, et je n'ai pas pu, pour ma part, en connaître les détails. Je le regrette. Je suis catholique romain, et comme tel, il m'appartient peut-être plus qu'à un de mes collègues protestants de cette Chambre de demander que nous ne votions pas ce crédit maintenant, ou du moins, qu'il soit considérablement réduit ; car, nous ne devons pas laisser peser sur les catholiques romains, le doute qui resterait nécessairement de l'approbation sans protêt de ce compte.

Notre religion n'est pas une religion de luxe. C'est une religion modeste et simple qui ne veut pas de ces déploiements fastueux dont on nous a donné l'exemple ici. Nous voulons bien que nos cérémonies religieuses se fassent avec dignité ; mais nous ne voulons pas qu'elles soient entourées de cette extravagance dont nous avons été les témoins, j'ajouterais, les témoins attristés.

Il n'y a pas un catholique, dans la province de Québec qui, j'en suis certain, ne se joindra à moi pour condamner ce compte extravagant.

Pour le moment il est inutile de passer en revue les unes après les autres, toute la série des dépenses qui ont été encourues d'après les comptes mis sur la table de cette Chambre. Mais après avoir entendu ceux qui ont parlé ce soir avant moi, je ne sais si, comme je l'ai dit précédemment, je ne devrais pas demander que cet item ne soit pas voté ou qu'il soit réduit. (Texte.)

M. OUMET : Je pense que l'honorable député de L'Islet (M. Tarte) n'a pas dû voir les comptes, car autrement il n'aurait pas dit que l'Eglise catho-

M. MACDONALD (Huron).

lique fut en quoi que ce soit en jeu dans cette affaire. L'Eglise catholique de Halifax, où la cérémonie des funérailles a eu lieu, n'a pas reçu un seul sou, et à l'exception de ce qui sera payé à la cathédrale à Ottawa, pour le service funèbre qui y a été célébré, aucune somme d'argent n'a été payée à l'église.

A Halifax, l'église-cathédrale a été convertie en une chapelle ardente. Toute l'église a été drapée de noir et, au dire de tous ceux qui l'ont vue, c'était le plus beau spectacle du genre qu'il fut possible de concevoir. Voilà quelle est l'opinion de tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces funérailles. Au delà de huit mille verges d'étoffe ont été employées pour draperies, mais pas un pouce de ces draperies n'est resté au profit de l'église. S'il y a eu extorsion et fraude, c'est uniquement de la part des fournisseurs. Je ne dis pas que quelques-uns d'entre eux n'ont pas profité de la circonstance pour surcharger environ 50 pour 100 et même 75 pour 100 de plus que le prix qu'ils auraient dû demander. Mais on ne peut blâmer le gouvernement du fait que des fournisseurs ont voulu avoir plus que le prix du marché pour leurs marchandises.

M. Coste, employé du département des Travaux publics, et qui était chargé des préparatifs dans cette occasion, n'a pas demandé d'avance le prix des étoffes, comptant que les prix seraient modérés, et supposant que l'on ne chargerait que les prix ordinaires.

Les comptes qui sont maintenant devant la Chambre ne sont pas encore payés. Je puis dire en passant que, pour la protection du département des Travaux publics, toutes les draperies ont été mesurées et soumises pour évaluation, à un expert en marchandises de ce genre. Le département a pris toutes les précautions voulues pour ne pas être fraudé.

Maintenant, M. l'Orateur, il est possible que l'on nous reproche d'avoir été extravagants. (Texte.)

Je dois dire en anglais que je suis prêt à admettre, vu que le ministre des Travaux publics est en grande partie responsable de cette dépense, qu'il se peut que nous ayons été extravagants. Quand la triste nouvelle de la mort de sir John Thompson nous parvint, elle fut suivie par une explosion de chagrin dans le Royaume-Uni et dans toutes les parties de l'Empire anglais. Pour donner une idée des honneurs rendus en Angleterre à notre défunt homme d'Etat, je dois dire, d'autant que j'ai pu m'en assurer, que le gouvernement impérial a dépensé pas moins de £50,000 sterling dans ce but. Il paya pour tout. Le cercueil a dû coûter certainement £1,000. Et tout le reste était à l'avenant. Conséquemment, quand j'ai envoyé M. Coste à Halifax, je savais qu'il était compétent pour la tâche, et je lui dis qu'il avait le champ libre, qu'il pouvait faire tout ce qu'il trouverait convenable pour honorer la mémoire du grand homme dont la mort avait causé un deuil si profond dans tout l'Empire anglais. Maintenant, que nous ayons été extravagants, je suis prêt à l'admettre. Peut-être les décorations étaient-elles trop coûteuses et trop artistiques, mais mon employé et moi n'étions-nous pas justifiables jusqu'à un certain point de nous être laissé emporter par l'occasion et d'avoir fait plus de dépenses que nous l'avions prévu ? Je ne crois pas que ce soit l'un des articles qu'on doive choisir pour discussion dans le budget supplémentaire—et dans quel but ? Pour faire de l'obstruction.